



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt sur les revenus de 2023
Avis d'impôt établi en 2024



2D-DOC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MONTFORT
20 RUE DE L'ETANG DE LA CANE CS
35160 MONTFORT-SUR-MEU



3168-019601-0068-0

Vos références

Numéro fiscal (C) : 21 46 215 279 460

Référence de l'avis : 24 35 0150546 14

Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

2 RES DROUET DE MONTGERMONT
SAINT-MEEN-LE-GRAND
35290 ST MEEN LE GRAND

Numéro FIP : 350 22 40 4125617789 4

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 19/07/2024

Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 35052

BIARD ROSELYNE
2 RES DROUET DE MONTGERMONT
SAINT-MEEN-LE-GRAND
35290 ST MEEN LE GRAND

Somme qu'il vous reste à payer

64,00 €

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2024.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV
SIP MONTFORT
SAID 2EME SECTEUR
20 RUE DE L'ETANG DE LA CANE
CS 86103
35161 MONTFORT MEU

Compte qui sera débité : FR76 1360 6000 350X XXXX XXX0 030
Identifiant de la banque : AGRIFRPP836-
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050022A46B1E279018PAS1A24

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au 16/09/2024.

Revenu fiscal de référence :

25 877

Nombre de parts :

1,50

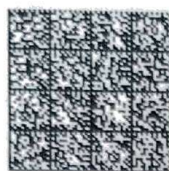
Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : BIARD



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
--------------------	-----------------	---------------------------------	----------------	--------------------------------------

C

L

RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	

1,50

Détail des revenus

	Déclar. 1	Total
Salaires.....	27 936	
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés	0	
Total des salaires et assimilés (2).....	27 936	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2 794	
Salaires, pensions, rentes nets.....	25 142	25 142

Revenu brut global..... 25 142

Revenu imposable 25 142

Impôt sur les revenus soumis au barème (14) 902
Décote - 465

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net 437

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2023 dû (53): 437
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus : - 444
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt : + 71

Solde d'impôt sur les revenus 2023 :..... 64

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER 64

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence (25) 25 377

Revenus exonérés

Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	Déclar. 1
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	817
		735

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Déclar. 1

Suite en page suivante >>>

Avis d'impôt établi en 2024

N° fiscal : 21 46 215 279 460

Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Plafond total de 2022		16 394
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021		4 114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022	+	4 114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023	+	4 114
Plafond calculé sur les revenus de 2023	+	4 399
Plafond pour les cotisations versées en 2024	=	16 741

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer 1,60%

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition 1,74%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition 11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.

VOTRE NOUVEAU CALENDRIER DE PAIEMENT

Pour la période du 22/04/25 au 06/04/26



ZMENS1016782952920206109267



S51263750308 03244 DD 578137 0000
1/1 - 3244/6293 - 12809 G4 039188

Référence client : 206 109 267

Numéro Compte de Contrat : 518 308 153

Lieu de consommation :

2 RESIDENCE DROUET DE MONTGERMONT
35290 ST MEEN LE GRAND

MLLE BIARD ROSELYNE
2 RESIDENCE DROUET DE MONTGERMONT
35290 ST MEEN LE GRAND

Chère cliente,

Comme vous plus de 5 millions de clients ENGIE ont choisi la mensualisation, Félicitations !

Comment ont été définies vos mensualités ? Celles-ci ont été estimées en fonction des consommations précédentes (ou sur une consommation prévisionnelle d'après les informations que vous nous avez communiquées).

Et ensuite que se passe-t-il ? Après la dernière mensualité, une relève ou auto-relève de compteur(s) sera effectuée. Vous recevrez alors votre facture annuelle, calculée sur la base de ce que vous avez réellement consommé déduction faite des mensualités déjà réglées :

- si le solde est en votre faveur, un virement sera effectué sur votre compte bancaire,
- si le solde est en votre défaveur, un prélèvement complémentaire sera effectué : son montant et la date de ce prélèvement seront indiqués sur la facture.

Voici votre nouveau calendrier de paiement pour la période du 22/04/25 au 06/04/26 détaillant les dates de prélèvement et les montants mensuels qui seront prélevés sur votre compte bancaire référencé.

Votre Calendrier de Paiement (date de prélèvement et montant TTC)

	Le 20/05/25	Le 20/06/25	Le 21/07/25	Le 20/08/25	Le 22/09/25	Le 20/10/25	Le 20/11/25	Le 22/12/25	Le 20/01/26	Le 20/02/26	Le 20/03/26
Gaz	88,19 €	88,19 €	88,19 €	88,19 €	88,19 €	88,19 €	88,19 €	88,19 €	88,19 €	88,19 €	88,19 €
Electricité	25,43 €	25,43 €	25,43 €	25,43 €	25,43 €	25,43 €	25,43 €	25,43 €	25,43 €	25,43 €	25,43 €
Total	113,62 €	113,62 €	113,62 €	113,62 €	113,62 €	113,62 €	113,62 €	113,62 €	113,62 €	113,62 €	113,62 €
Prélèvement											

Votre prochaine facture sera vers le 06/04/26. En effet, grâce à la mensualisation vous ne recevez plus qu'une facture par an !

N'hésitez pas à vous connecter à notre site internet particuliers.engie.fr ou sur notre appli mobile afin de suivre vos consommations.

Vos Contacts Utiles

Votre Service Clients Engie

Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 : particuliers.engie.fr

Accédez depuis votre application mobile

Du lundi au samedi : 8h-20h

N°Cristal 09 69 324 324

ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Vos Coordonnées Bancaires

Titulaire du compte : MLLE Roselyne BIARD

Identifiant Créancier SEPA : **FR03SYM002381**

Référence du compte : Nom de la banque

CSSE CIT MUT ST MEEN LE GRAND

Référence Unique du Mandat : **00S017533521**

Numéro de compte : 005997835XXXX



SAINT-MÉEN-LE-GRAND

COMMUNE DE ST-MEEN-LE-GRAND
COMMUNE DE ST-MEEN-LE-GRAND
Place de la Mairie

35290 SAINT-MÉEN-LE-GRAND
Tél : 02.99. 09 .6 0. 61 Fax : 02.99. 09 .5 8. 00
N° SIRET : 213502974 00016 APE : 8411Z

Matricule 1 N° SS 2651135297443 76
Statut Titulaire
Fonction AGENT DES ESPACES VERTS

BULLETIN DE PAIE

mai 2025

Période du 01/05/2025 au 31/05/2025

Mme BIARD Roselyne
2 RESIDENCE DROUET DE MONTGE

35290 SAINT-MÉEN-LE-GRAND

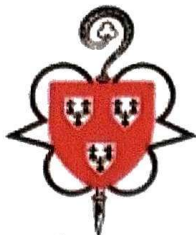
Paiement le 25/05/2025 par Virement bancaire
Banque CCM ST MEEN LE GRAND
BIC, IBAN CMBRFR2BXXX, FR7615589351930059978354008

Grade Agent de maîtrise principal IB / IM 597 / 508
Echelon 10

Libellé	Nombre ou base	Retenue salariale		Gain	Cotisation patronale	
		Taux	Montant		Taux	Montant
Traitement de base indiciaire (I.M. : 508)	151.67			2 500.77		
Ind. compensatrice de la hausse de la CSG	24.43			24.43		
IFSE	100.00	1.000		100.00		
Participation Employeur Prévoyance				18.00		
Transfert primes-points				-13.92		
Brut				2 629.28		
Maladie	2 500.77				9.880	247.08
F.N.A.L + 50 salariés	2 500.77				0.500	12.50
Allocations familiales	2 500.77				5.250	131.29
Contribution solidarité autonomie	2 500.77				0.300	7.50
C.N.R.A.C.L.	2 500.77	11.100	277.59		34.650	866.52
Retraite additionnelle F.P.	128.51	5.000	6.43		5.000	6.43
A.T.I.A.C.L.	2 500.77				0.400	10.00
Centre de gestion	2 500.77				0.800	20.01
Cotisation additionnelle au centre de gestion	2 500.77				0.400	10.00
CDG, Médecine préventive	2 500.77				0.400	10.00
C.N.F.P.T.	2 500.77				0.900	22.51
C.N.F.P.T., Formation Apprentis	2 500.77				0.100	2.50
TERRITORIA PREVOYANCE	2 611.28	1.640	42.82			
Contribution sociale généralisée	2 583.58	2.400	62.01			
Contribution sociale généralisée déductible	2 583.58	6.800	175.68			
Contribution au remboursement de la dette sociale	2 583.58	0.500	12.92			
Chèques déjeuner	18.00	2.800	50.40		4.200	75.60
Montant net social				2 094.65		
Net à payer avant impôt sur le revenu				2001.43		
Impôt sur le revenu prélevé à la source	2 169.58	1.600	34.71			
Identifiant 368266720 - Taux personnalisé						
Net à mandater				1 966.72		

TOTAUX	Heures de travail	Base Totalité	Base Plafonnée	Brut Fiscal	Net Imposable	Impôt sur le revenu	Avantages en nature	Cotisations Patronales	NET A PAYER
Mois	151.67	2 500.77	2 500.77	2 629.28	2 169.58	34.71	18.00	1 421.94	1 966.72 €
Année	756.13	12 395.48	12 395.48	13 895.38	11 175.53	178.81	90.00	7 102.90	

v 17.06.02.03 Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin sans limitation de durée.



SAINT-MÉEN-LE-GRAND

COMMUNE DE ST-MEEN-LE-GRAND

COMMUNE DE ST-MEEN-LE-GRAND

Place de la Mairie

35290 SAINT-MÉEN-LE-GRAND

Tél : 02.99. 09 .6 0. 61 Fax : 02.99. 09 .5 8. 00

N° SIRET : 213502974 00016 APE : 8411Z

Matricule 1 N° SS 2651135297443 76

Statut Titulaire

Fonction AGENT DES ESPACES VERTS

BULLETIN DE PAIE

avril 2025

Période du 01/04/2025 au 30/04/2025

Mme BIARD Roselyne

2 RESIDENCE DROUET DE MONTGE

35290 SAINT-MÉEN-LE-GRAND

Paiement le 25/04/2025 par Virement bancaire

Banque CCM ST MEEN LE GRAND

BIC, IBAN CMBRFR2BXXX, FR7615589351930059978354008

Grade Agent de maîtrise principal

IB / IM

597 / 508

Echelon 10

Libellé	Nombre ou base	Retenue salariale		Gain	Cotisation patronale	
		Taux	Montant		Taux	Montant
Traitement de base indiciaire (I.M. : 508)	131.45			2 167.33		
Maladie 90% (I.M. : 508)	20.22			300.09		
Ind. compensatrice de la hausse de la CSG	24.43			24.10		
Astreinte expl. Du 21/03 au 28/03/25	159.20	1.000		159.20		
IFSE	98.67	1.000		98.67		
Jours de carence/rémunération du 08/04/2025	1.00			-75.02		
Participation Employeur Prévoyance				18.00		
Jours de carence/primes du 08/04/2025	1.00			-4.09		
Transfert primes-points				-13.92		
Brut				2 674.36		
Maladie	2 392.40				9.880	236.37
F.N.A.L + 50 salariés	2 392.40				0.500	11.96
Allocations familiales	2 392.40				5.250	125.60
Contribution solidarité autonomie	2 392.40				0.300	7.18
C.N.R.A.C.L.	2 392.40	11.100	265.56		34.650	828.97
Retraite additionnelle F.P.	281.96	5.000	14.10		5.000	14.10
A.T.I.A.C.L.	2 392.40				0.400	9.57
Centre de gestion	2 392.40				0.800	19.14
Cotisation additionnelle au centre de gestion	2 392.40				0.400	9.57
CDG. Médecine préventive	2 392.40				0.400	9.57
C.N.F.P.T.	2 392.40				0.900	21.53
C.N.F.P.T., Formation Apprentis	2 392.40				0.100	2.39
TERRITORIA PREVOYANCE	2 497.16	1.640	40.95			
Territoria Regul 01/1 au 31/3 (01/03/25-31/03/25)			3.13			
Contribution sociale généralisée	2 627.87	2.400	63.07			
Contribution sociale généralisée déductible	2 627.87	6.800	178.70			
Contribution au remboursement de la dette sociale	2 627.87	0.500	13.14			
Chèques déjeuner	17.00	2.800	47.60		4.200	71.40
Montant net social				2 139.79		
Net à payer avant impôt sur le revenu				2048.11		
Impôt sur le revenu prélevé à la source	2 216.00	1.600	35.46			
Identifiant 363096819 - Taux personnalisé						
Net à mandater				2 012.65		

TOTAUX	Heures de travail	Base Totalité	Base Plafonnée	Brut Fiscal	Net Imposable	Impôt sur le revenu	Avantages en nature	Cotisations Patronales	NET A PAYER
Mois	131.45	2 392.40	2 392.40	2 674.36	2 216.00	35.46	18.00	1 367.35	2 012.65 €
Année	604.46	9 894.71	9 894.71	11 266.10	9 005.95	144.10	72.00	5 680.96	

v 17.06.02.03 Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin sans limitation de durée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / IDENTITY CARD

BIARD

Roselyne, Juliette, Michelle

F FRA **05 11 1965**

SAINT-MÉEN-LE-GRAND

LE0ZJDYD4 **09 11 2033**

500612





Relevé de Compte

Compte 05997835 40

N° 1 - 2025

Page 1/4

Arrêté au 07 janvier 2025

CCM SAINT MEEN LE GRAND
14 PLACE DES COMBATTANTS
35290 ST MEEN LE GRAND



0193
0163
0055508

VOTRE CONSEILLER
Christine Jaffres
02 99 09 44 61

www.cmb.fr

Ma banque par téléphone 0974 75 10 11
SOS CARTES/CHEQUIERS 02 98 28 42 28

MLLE BIARD ROSELYNE
2 RESIDENCE DROUET DE MONGERMONT
35290 ST MEEN LE GRAND

Titulaire(s) du compte : **MLLE BIARD ROSELYNE**

NUMÉRO DE COMPTE 15589 35193 00599783540 08
IBAN FR76 1558 9351 9300 5997 8354 008 BIC CMBRFR2BARK